

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE SAVERNE
10, rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
COMITE DIRECTEUR DU 11 JUIN 2024

Membres en exercice : 27

Membres présents : 20

Membres absents excusés : 5

Membres ayant donné procuration : 2

Etaient présents sous la présidence de M. CREMMEL Joseph, Maire d'Otterswiller et Délégué de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, Président du Syndicat :

CREMMEL Joseph, BURRUS Daniel, DANGELSER Aimé, DOEPPEN Hans, DORSCHNER Christian, GERARD Daniel, HERRMANN Pascal, HITTINGER Denis, HOERTH Jean-Michel, JUNDT Jean-Jacques, KERN Viviane, KOPP Audrey, LORENTZ Béatrice, OBERLE Carine, PUEYO Julien, ROBITZER Georges, SAND Gilbert, SCHMITT Claude, SCHMITT René, SCHNITZLER Nadine,

Assistait en outre à la séance :

M. Laurent MARIE, Directeur Général des Services du SMICTOM

Mme Chloé VETTER-SCHMIEDEN, Chargée de Mission Prévention et Déchets du SMICTOM

Etaient absents ayant donné procuration :

LEICHTWEIS Samuel donnant procuration à SAND Gilbert, EICHHOLTZER Michel donnant procuration à CREMMEL Joseph

Etaient absents excusés : ESTEVES Christine, FISCHBACH Jean-Marc, HAEMMERLIN Médéric, HOLZSCHERER Daniel, SPACH Thierry

Décision rendue exécutoire compte tenu de :

- la réception en Sous-Préfecture le :

- la publication en date du :



Le Président :

Joseph CREMMEL



REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-256701301-20240701-982251-DE

10- Tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Directeur de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des service.



REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-256701301-20240701-982251-DE

Filières	Date et n° de délibération			Statut	Catégorie	Grade	Libellé de l'emploi	Service d'affectation	Durée hebdomadaire	Poste budgété	Poste pourvu/occupé	Poste vacant
Administrative	Délibération 05/04/2022	7	du	Contractuel	A	Attaché principal	Chargée de mission	Général	32h	1	1	
	Délibération 27/06/2023	4	du	Titulaire	A	Attaché	Chargé de communication	Général	28h	1	1	
	Délibération 28/06/2016	6	du	Titulaire	B	Rédacteur	Gestionnaire administrative comptabilité / ressources humaines	Général	35h	0	0	1
	Délibération 28/06/2016	6	du	Titulaire	C	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	Gestionnaire administrative comptabilité / ressources humaines	Général	35h	1	1	
	Délibération 27/06/2023	6	du	Titulaire	C	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	Agent d'accueil	Accueil	35h	2	2	
	Délibération 7/11/2023	16	du	Contractuel	C	Adjoint administratif	Agent administratif et d'accueil	Général	35h	1	0	1
	Délibération 7/02/2023	16	du	Contractuel	C	Adjoint administratif	ADTP	Accueil/ADTP	35h	1	1	
	Délibération 30/01/2024	11	du	Contractuel	C	Adjoint administratif	ADTP - Agent d'accueil et de la relation usagers	Accueil	35h	1	1	
	Délibération 7/11/2023	15	du	Contractuel	C	Adjoint administratif	ADTP - agent d'accueil	Accueil/ADTP	35h	1	1	
Technique	Délibération 29/10/2013		du	Titulaire	A	Ingénieur principal	DGS	Général	28h	1	0	1
	Délibération 04/04/2023	5	du	Contractuel	A	Ingénieur principal	DGS	Général	35h	1	1	
	Délibération 7/11/2023	15	du	Contractuel	C	Adjoint technique	ADTP	ADTP	28h	1	1	
	Délibération 7/11/2023	16	du	Contractuel	C	Adjoint technique	ADTP	ADTP	28h	1	0	1
	Délibération 04/04/2023	4	du	Contractuel	C	Adjoint technique	Maitre composteur	ADTP	28h	1	1	
	Délibération 27/09/2023	5	du	Contractuel	C	Adjoint technique	Guide déchets verts	ADTP	35h	0	0	1

Le Comité Directeur, à l'unanimité,

ADOpte le tableau des effectifs comme décrit ci-dessus,

Et CONCIDERE tous les postes non mentionnés dans le tableau des effectifs comme supprimés.

Saverne, le 01/07/2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Joseph CREMMEL



REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-256701301-20240701-982251-DE